



PRÉFET DE LA MEUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 09/06/2022

SÉCHERESSE – LA ZONE «MOSELLE » PLACÉE EN VIGILANCE

Malgré les précipitations orageuses de ces derniers jours, les écoulements des cours d'eau sont à la baisse sur l'ensemble du département avec un impact plus marqué sur le bassin de la Moselle.

Bien que le niveau des eaux superficielles permette de répondre aux besoins en alimentation en eau de la population, la baisse rapide des débits des cours d'eau observée ces derniers jours ne permet pas d'envisager une amélioration prochaine de la situation.

En conséquence, compte tenu de la situation hydrologique et météorologique, la zone de la Moselle est placée en vigilance sécheresse. Pour rappel, il existe 4 niveaux de gestion de la Sécheresse : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise.

Conséquences en Meuse :

Tous les usagers de l'eau du département doivent **être vigilants et adopter une gestion économe de la ressource en eau. Ces actions individuelles permettront de retarder la possible mise en place de mesures de restriction dans les prochaines semaines.**

Chacun, par ses gestes quotidiens ou ses pratiques professionnelles, peut contribuer à préserver les ressources en eau.

En période de sécheresse, chacun doit maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie, etc. Les professionnels sont également encouragés à réduire leurs prélèvements et leur consommation d'eau par de nouvelles pratiques et modes opératoires.

La préfecture et l'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour observer l'évolution de la situation et anticiper les risques de crise.

Contact presse Cabinet du préfet

Tél : 03 29 77 58 92 / 03 29 77 58 67
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

40, Rue du Bourg
55 000 Bar-le-Duc